L'indépendance qui nous rassemble

INFO CCE

14 SEPTEMBRE 2017

# RÉSULTATS RVP 1ER SEMESTRE 2017

Certes, les montants versés au 1er semestre 2017 sont plus importants qu'en 2016 (2.070 € en moyenne contre 1.822 €), allant de 546 € pour les attachés Co et conseillers d'accueil à 2.978 € pour les DA et adjoints. Il n'en demeure pas moins qu' *« il est incontestable »* dixit la direction, que l'IRC et la conquête sont en berne et que l'attrition continue. Ce qui pénalise les salariés.

Pour ***FO LCL***, il est incontestable que le manque d'effectif, les défaillances techniques quotidiennes, le turn-over généré par les démissions et les licenciements, dégradent fortement la qualité de service et ce, malgré une implication, une motivation et une conscience professionnelle très forte des salariés. Mais attention, car les salariés ont besoin de reconnaissance, aujourd'hui très insuffisante. De plus, nul ne peut être « à fond » en permanence.

Il est également incontestable que la direction ne doit plus se montrer si fainéante, si cynique, si extrême vis-à-vis de ses salariés.

La direction a rappelé que les objectifs commerciaux globaux d'un périmètre **étaient attribués par rapport au nombre d'Unités Temps Plein.** Logiquement, le DR se doit alors de dispatcher ces objectifs en fonction du temps de travail de chaque salarié. La direction nous a confirmé que **le DR a les outils nécessaires pour distribuer équitablement les objectifs commerciaux**. Il en va de sa responsabilité, qui est engagée. S'il ne le fait pas, les « temps pleins » ont une part moindre que prévu tandis que les « temps partiels » sont pénalisés par le surplus.

# INDICE D'ENGAGEMENT ET DE RECOMMANDATION

La seconde édition de ce baromètre social se déroule du mardi 19 septembre au mardi 10 octobre 2017. ***FO LCL*** vous invite vivement à y participer. C'est l'occasion de *« vider son sac »* directement. Car la direction met trop souvent en doute les dires de vos représentants du personnel.

Rappelons que vos réponses sont rendues anonymes par le cabinet extérieur chargé de l'enquête.

La première édition avait mis en évidence le sentiment des CLP d'être les plus mal traités et considérés du groupe CAsa. **Les départs et l'absentéisme étant de plus en plus importants**, espérons que la direction prendra vite des mesures pour raccrocher LCL au reste du groupe et pour permettre aux CLP de prendre du plaisir à y travailler.

Sinon l'Indice de Recommandation Salarié continuera de boire la tasse.

Pour ***FO LCL***, c'est aujourd'hui qu'il faut agir et investir dans les femmes et les hommes qui sont la valeur de LCL.

Les idées plébiscitées sont celles relatives aux CLP (rémunérations, avantages bancaires et sociaux, perspective de carrière, de mobilité, actualisation de la tenue vestimentaire, plus d'équité avec les autres entités du groupe, ...).

**Bonne nouvelle** : L'intégration d'une partie du variable individuel dans le fixe ainsi qu'une révision de la structure de la rémunération globale est à nouveau en cours de réflexion.
Cela suffira t-il à modifier le fait que LCL soit connu pour être une des banques où l'on paie le moins bien ?

# CONGÉS POUR ÉVÉNEMENTS FAMILIAUX

Le 27 juillet dernier, ***FO LCL*** écrivait à la direction (cf. : fo-lcl.fr) pour lui demander de bonifier certains de ces congés suite à la loi du 8 août 2016 **applicable depuis le 10 août 2016**. La direction a répondu que la régularisation était imminente.

Heureusement que ***FO LCL*** veille !

# CALENDRIER DES JOURS FERIES ET PONTS 2018

Suite à la présentation du projet de la direction, ***FO LCL*** a vu deux de ses propositions retenues :

- Les samedis 31 mars (Pâques) et 19 mai (Pentecôte) pour le régime du mardi au samedi

Le lundi 31 décembre est en cours de réflexion.

Par contre, la direction a refusé d'accorder en fermeture collective les lundi 7 mai, mercredi 9 mai, vendredi 2 novembre, samedis 22 et 29 décembre.

Pour ***FO LCL***, les longs week-ends sont sujets à discussion et à discorde pour leur octroi. La fermeture collective résout cette problématique, répond aux éventuelles difficultés d'ouverture et simplifie la prise des RTTE.

La continuité de service est assurée par les CRC. Les volontaires qui acceptent de travailler les jours dits de pont, bénéficient de contreparties (article 2.5 de l'accord CRC signé par ***FO LCL***).

# THEMIS : LCL LA BALANCE A FIDUCIAL

La direction justifie la vente de notre filiale, leader français de la banque judiciaire, par son incapacité à la développer. Pourtant, il y a deux ans, lorsqu'elle a créé le statut employeur « Thémis » (auparavant les salariés étaient des CLP mis à disposition de Thémis), la direction nous avait présenté un mirifique plan de développement à court terme.

LCL affirme aujourd'hui que, dans le giron de Fiducial, Thémis bénéficiera de la recommandation d'experts-comptables qui assurera son développement. Mais alors pourquoi l'actuelle et petite banque Fiducial n'a - t - elle pas bénéficié de ce fabuleux réseau de prescripteurs ?

***FO LCL*** est défavorable à cette opération :

- **Economiquement** : Si le fruit de la cession va remplir nos caisses fin 2017 ou début 2018, LCL se prive d'un revenu récurent annuel de 5 millions et d'un acteur leader sur son activité
- **Socialement** : LCL n'a négocié aucun engagement de durée d'emploi des ex CLP devenus Thémis. Sur quels métiers ceux qui ont choisi de rester CLP à disposition chez Thémis seront-ils repositionnés lorsqu'ils reviendront chez LCL ?

# SOLIDARITE

## Votre CCE soutient nos collègues de St Martin et St Barthélemy

En complément de l'aide d'urgence attribuée par la DdR Antilles-Guyane, de celle de l'Etat et de l'aide humanitaire, **vos élus ont unanimement décidé d'accorder dans un premier temps un budget de 50.000 €** pour nos 35 collègues et leurs familles résidant sur les deux îles dévastées par Irma.

Non seulement, contrairement à ce qu'il prétend, le SNB n'est pas à l'origine de ce don, mais de plus, il surfe sur notre compassion pour faire de la surenchère. Il se découvre soudainement une fibre solidaire car lorsque le SNB assurait le secrétariat du CCE, il se montrait beaucoup moins sensible et rechignait à soutenir les victimes du tsunami sud asiatique et du séisme en Haïti. Le SNB avait même refusé d'accorder une aide aux victimes du séisme qui avait frappé le Népal en 2015 et ce, bien que, comme il l'écrit aujourd'hui, *« le CCE dispose de plusieurs millions d'euros »*.
Le SNB utilise cette catastrophe à des fins politiques. Est-il nécessaire de rappeler au SNB que le don est philosophiquement un acte gratuit ?

Nous ferons le point sur la situation de nos collègues et leurs familles dans quelques semaines et nous proposerons un complément le cas échéant.

# EN BREF

## ORIENTATIONS STRATEGIQUES

***FO LCL*** a posté sur son site les propositions alternatives émises par le CCE et le semblant de réponse apportée par le Conseil d'administration de LCL.

Nous vous laissons le soin d'apprécier à sa juste valeur cette fin de non-recevoir à nos propositions.

Votre CCE se réserve le droit de répondre à cette non-réponse.

**Délégation Nationale *FO* LCL**
B.C. 500 - 04
39 avenue de Paris 94800 VILLEJUIF
Tél. : 01 42 95 12 06 - Fax : 01 42 95 10 75

Site Internet :
www.fo-lcl.fr